

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2022

Rapport n°14 : Renouvellement de la Convention avec Gers Développement

Mme la Présidente souhaite renouveler la collaboration de « D'Artagnan en Fezensac » avec l'Agence de Développement Economique « Gers Développement » par la signature de la convention 2022 proposée pour un montant de la contribution s'élevant à 4 450 €.

Il s'agit pour la collectivité de bénéficier d'un appui dans sa stratégie de développement économique du territoire et notamment pour la redynamisation de la ZAC de Carget et l'accompagnement des entreprises ou porteurs de projets.